



AVIS DE PUBLICITE ADAPTEE
pour la passation d'un marché public de travaux pour
la rénovation de la terrasse de l'ancienne piscine

1) Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Mairie de Villemur - Place Charles OURGAUT – 31340 VILLEMUR SUR TARN

Tél : 05.61.37.61.20

Correspondant : M. Jean-Claude BOUDET, Maire de Villemur-sur-Tarn.

2) Objet du marché:

La commune de Villemur-sur-Tarn a décidé la rénovation de la terrasse de l'ancienne piscine de la commune de Villemur-sur-Tarn. La consultation a pour but de conclure un marché public de travaux.

3) Procédure de passation :

Procédure adaptée ouverte. Les candidats intéressés par le présent avis sont invités à retirer le dossier de consultation en vue de remettre une candidature et une offre. **Date de mise en publicité : le 28 octobre 2011.**

4) Modalités de retrait du dossier de consultation :

Les documents seront adressés par courrier, après réception d'une demande écrite (courrier, fax) ; ils pourront aussi être retirés contre récépissé à la Mairie de Villemur-sur-Tarn, aux jours et horaires d'ouverture suivants : du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

5) Conditions de participation :

1) Situation juridique – références requises :

Déclaration sur l'honneur du candidat pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus à l'article 43 du Code des Marchés Publics ; si le candidat est en redressement judiciaire, copie du ou des jugement(s) prononcé(s) à cet effet ; un document attestant des pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat.

2) Référence professionnelle et capacité technique – références requises :

Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; l'indication des titres d'études et professionnels du candidat et du ou des responsables chargés en son sein des services objets du marché ; un dossier de références pour les principales missions de programmation effectuées au cours des trois dernières années, spécifiant le contenu de la mission confiée, sa date, l'importance et la complexité de l'opération de travaux en vue de laquelle elle a été réalisée et le maître d'ouvrage bénéficiaire, public ou privé ; les certificats de qualifications professionnelles dont dispose éventuellement le candidat.

6) Critères d'attribution :

Choix de l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation.

7) Date limite de réception des plis :

Le 18 novembre 2011 à 17h00.

8) Date d'envoi du présent avis à la publication :

Le 28 octobre 2011

9) Durée du marché :

30 jours après notification.

M. Jean-Claude BOUDET, Maire de Villemur-sur-Tarn